

NAMUR/ANDENNE - TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Il a fait deux prises d'otages en prison

Une vingtaine de policiers présents à l'audience



Les faits ont notamment eu lieu en 2011 à la prison d'Andenne. © V.L.

P rès d'une vingtaine de policiers dont des membres du Groupe d'intervention spéciale (GIS) étaient présents jeudi au tribunal correctionnel de Namur pour encadrer le procès des prévenus impliqués dans deux prises d'otages, l'une à la prison de Namur en 2009, l'autre à celle d'Andenne en 2011. Jusqu'à quinze ans de prison sont requis.

La salle d'audience du tribunal correctionnel de Namur était placée sous haute surveillance ce jeudi matin. En cause: le procès de prévenus impliqués dans deux prises d'otages dans les prisons de Namur et Andenne.

Ahmza F., 35 ans, est impliqué dans les deux prises d'otages. Le 27 décembre 2009, au moment de réintégrer sa cellule après une sortie préau, Ahmza F. a pris en otage une agent pénitentiaire en lui plaçant une

arme artisanale fournie par Sami M. sous la gorge avant de s'enfuir.

Le 9 octobre 2011, Ahmza F. a agi avec trois autres personnes, Mohamed L., Mourad H., et Ismaël B., à Andenne. « Deux prévenus font diversion en refusant de réintégrer leur cellule. Une prise d'otages commence. Un gardien est ceinturé et on lui vole son talkie-walkie », a relaté le président à l'audience. Ensuite, tout s'est enchaîné. Une gardienne a eu un couteau sous la gorge et s'est blessée à la main en tentant de se dégager.

UNE VOITURE SUR LE PARKING

Une camionnette attendait les détenus sur le parking avec les clés sur le contact. La première gardienne a été relâchée un peu plus tard mais une deuxième a eu moins de chance puisqu'elle a été emmenée sous la contrainte dans le véhicule avec les détenus du-

rant leur cavale.

À hauteur de Florennes, les détenus sont tombés en panne et ont dérobé le véhicule d'une dame pour poursuivre leur fuite avant d'avoir un accident. « Ma cliente ne doit son salut qu'à l'accident », a commenté l'avocat de la deuxième gardienne.

Le parquet requiert quinze ans d'emprisonnement pour Mohamed L. (absent à l'audience), considéré comme l'instigateur des faits d'Andenne, quatorze ans (six pour Namur, huit pour Andenne) pour Ahmza F., dix ans pour Mourad H., huit ans pour Ismaël B. (absent à l'audience), deux ans pour Sami M., et un an d'emprisonnement pour Ali B. On reproche à ce dernier d'avoir apporté une aide et d'avoir proposé à Ahmza F. de l'héberger après sa cavale.

Le jugement est attendu le 13 octobre. ●

BELGA

NAMUR

Un forum pour influencer sur les décisions

Un forum citoyen voit le jour à Namur. Mis en place par un groupe de citoyens, il invite les usagers de Namur à partager leurs avis et opinions sur des sujets et projets qui touchent au développement de la ville. Les deux premières journées de travail seront organisées les 13 novembre et 4 décembre.

« C'est en constatant une demande importante et pressante des citoyens d'influer sur les décisions qui les touchent que nous, citoyens et associations, avons décidé de mettre en place un forum citoyen à Namur », explique Adrien Rosman membre du Forum Citoyen Namur.

L'objectif est de permettre une participation active de la population dans le processus de décision touchant à son cadre ou à son mode de vie. Concrètement, chaque citoyen et usager de Namur est invité à proposer un sujet qu'il souhaite voir débattre publiquement via un site internet (www.forumcitoyennamur.be). Ce sujet est ensuite soumis au vote des membres du forum et des internautes et s'il est plébiscité, il sera soumis



© V.L.

au débat. « Une large invitation conviera les personnes concernées à un débat démocratique autour du sujet afin d'aboutir à une solution, apte à contenter les aspirations d'un plus grand nombre », détaille Adrien Rosman.

L'AVENIR DU PARC LÉOPOLD

Pour lancer l'initiative, c'est le thème de l'avenir de l'espace Léopold à Namur qui est proposé. L'objectif est de récolter 1.000 opinions et d'amener 200 personnes à participer à deux journées de travail (les 13 novembre et 4 décembre) qui déboucheront sur la présentation d'un projet lors d'un événement public. ●

BELGA

DINANT

Ils prennent en chasse l'agresseur



Il a agressé une dame âgée. © D.C.

À Anseremme (Dinant), un vol avec violence s'est déroulé mercredi soir le long de la Meuse. Une dame âgée de près de 75 ans se promenait tranquillement lorsqu'elle a été agressée par un homme d'un peu plus de 40 ans.

Ce dernier a volé le GSM de la pauvre victime et de l'argent. La septuagénaire a reçu plusieurs coups au passage. Elle s'est alors mise à crier.

Deux jeunes qui se trouvaient dans les parages ont pris l'agresseur en chasse, qui pour leur échapper s'est caché dans un buisson. Mais il a été retrouvé par les forces de l'ordre. Le quadragénaire a été privé de liberté.

Il devait être déféré ce jeudi matin devant un juge d'instruction. ●

J.R.



Super frais Super prix
 Valable vendredi 23 septembre et samedi 24 septembre 2016



FRUITS & LÉGUMES

le kg **1.00**
 Délicieusement frais et bien de chez nous
 Poires Durondeau
 Belgique

125 g **1.50**
 (12.00/kg)
 Délicieusement frais et bien de chez nous
 Framboises
 au rayon frais
 Belgique, Pays-Bas, Portugal

250 g **0.50**
 (2.00/kg)
 Délicieusement frais et bien de chez nous
 Champignons fins
 au rayon frais
 Belgique, Pays-Bas

pièce **1.00**
 Délicieusement frais et bien de chez nous
 Chou pointu rouge ou blanc
 Belgique, Pays-Bas



PAIN & TARTE

par pain **1.49**
 (2.98/kg)
 500 g
 Pain de seigle frais aux raisins secs
 tranché

6 PERS. **4.79**
 par tarte
 Tarte au flan fraîche
 au rayon frais

QUALITÉ SUPÉRIEURE - PRIX BAS